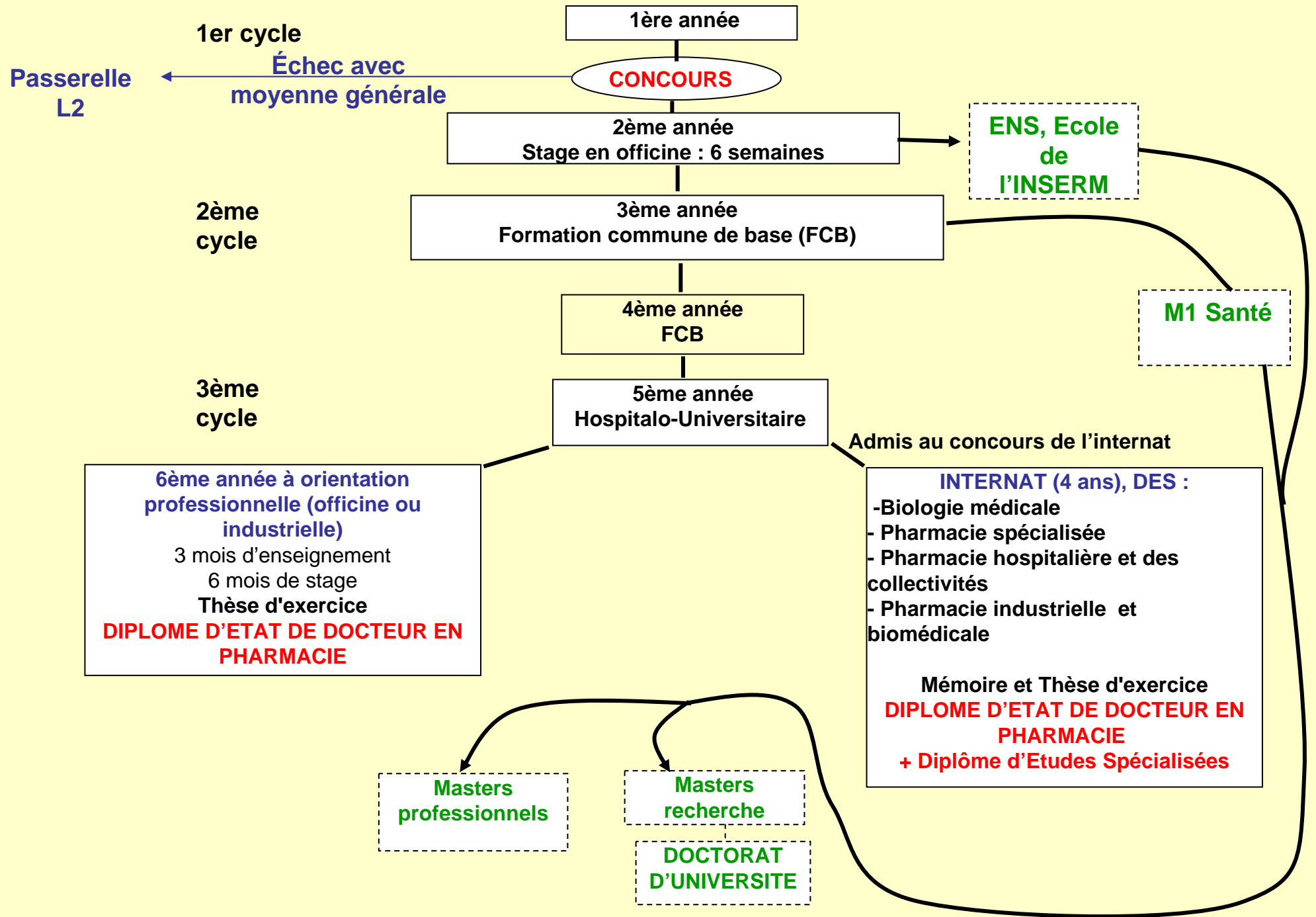


Les études de pharmacie

Pr. Saif Al Islam Slimani

14 èmes Journées Pharmaceutique / CEP

26 & 27 mars 2008



Les débouchés ?

Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie

Large éventail de métiers!

Pharmacien d'Officine (environ 70%).

répartition pharmaceutique

carrières administratives

Enseignement

recherche et développement

Secteurs de production, vente

dans différentes structures

université, hôpital?!, organismes de Recherche (INSERM, CNRS, etc...), laboratoires d'analyse biologiques, Industries de santé, organismes de santé publique (Agences de Sécurité Sanitaire, Inspection des Pharmacies et des industries, Affaires Sanitaires et Sociales, etc...), police scientifique, Armée...

Grand nombre de débouchés !!!!!

dans divers secteurs d'activités : santé, nutrition, hygiène, cosmétologie, hydrologie...

Filière Officine

Le pharmacien d'officine délivre les ordonnances en s'assurant de leur légalité et de leur cohérence (respect du Code de la Santé Publique, vérification des posologies et des incompatibilités, etc ...). Il est **RESPONSABLE**.

- accueil,
- information et la prévention,
- conseil,
- lutte contre les risques de toute nature (accueil des toxicomanes et prise en charge des traitements de substitution),
- gestion du stock,
- comptabilité

Les Diplômes d'Université (DU) permettent une spécialisation dans divers domaines.

Filière Industrie

Recherche et Développement

Recherche de nouveaux médicaments (fabrication, activité, toxicité, forme pharmaceutique).

Recherche publique (CNRS, INSERM, INRA,...) (avec doctorat)

Enseignant chercheur (avec doctorat)

Fabrication et contrôle

Responsable Assurance Qualité

Transposition industrielle, production, conditionnement.

Filière Industrie

Gestion technico-commerciale, administration, enregistrement

Inspecteur

**affaires réglementaires et pharmaceutiques
communication scientifique et médicale
enregistrement des médicaments.**

Vente et communication

directeur marketing

chef de produit

études pharmaco-économiques

directeur de la visite médicale

directeur export

Les Masters Pro offrent la possibilité d'une formation complémentaire très recherchée par les industries.

Filière Internat (Diplôme d'Etudes Spécialisées : DES)

Biologie médicale

laboratoires d'analyses médicales privés (laboratoires indépendants, cliniques, ...) ou public (hôpitaux, police scientifique, ...)

Le pharmacien peut être directeur de laboratoire

Pharmacie hospitalière et des collectivités

gestion, évaluation, qualité et sécurité des traitements en milieu hospitalier

Pharmacie industrielle et biomédicale

Préparation aux carrières dans l'industrie. Les étudiants ont la possibilité d'accomplir une année d'internat dans un laboratoire industriel agréé.

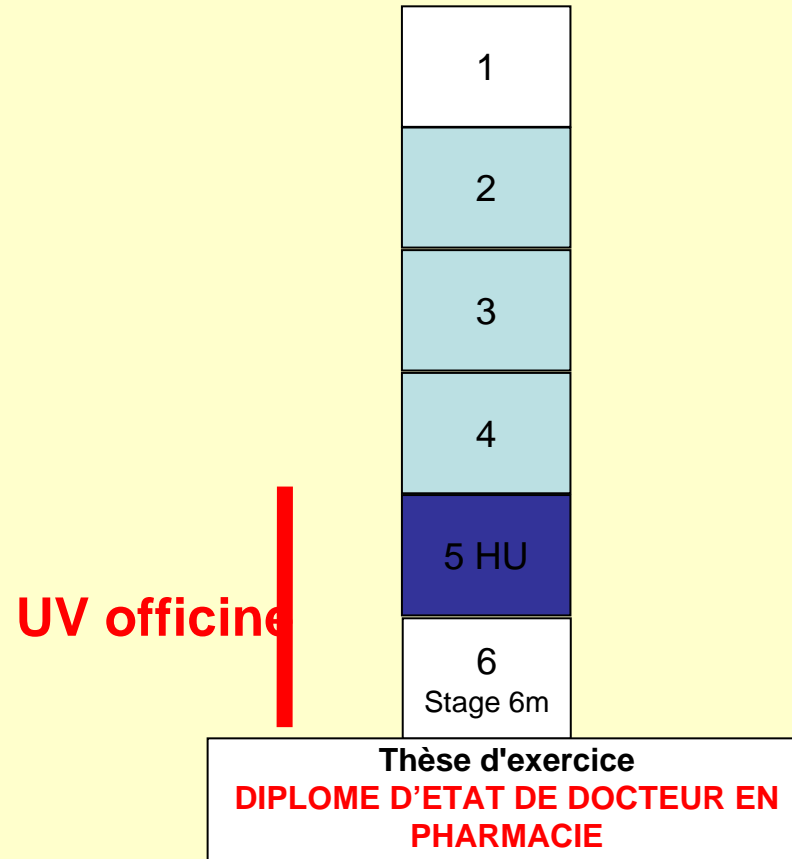
Pharmacie spécialisée

Préparation aux carrières de recherche et d'enseignement dans les secteurs de la pharmacie et de la biologie. Débouche sur un Doctorat d'Université (Ph.D.)

Débouché également possible : enseignant chercheur hospitalo-universitaire

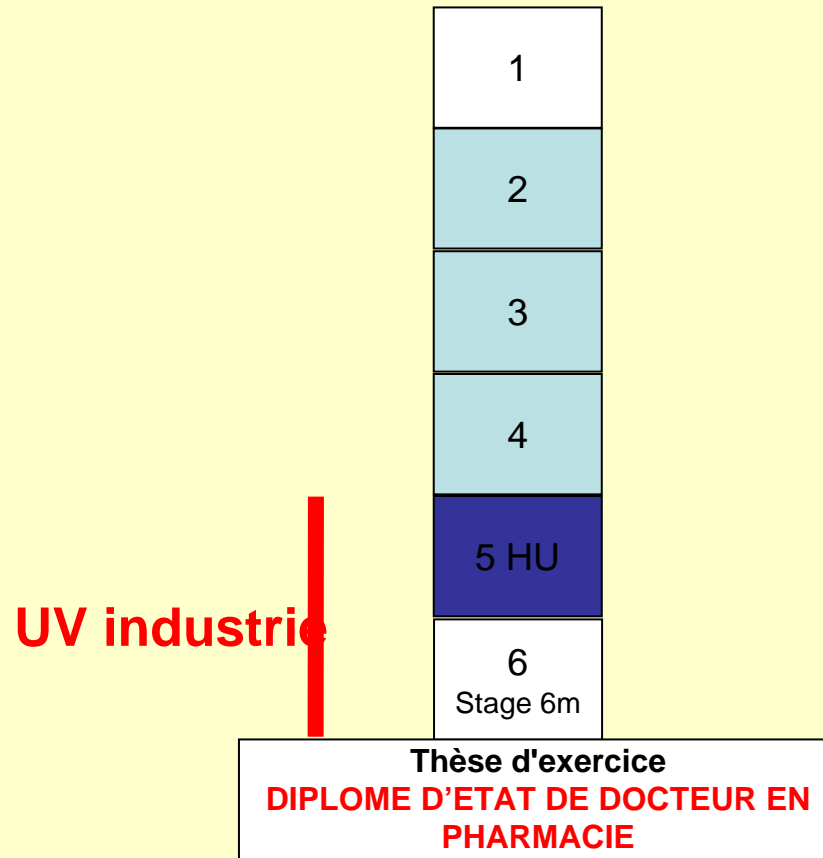
Que faire pour
quel débouché ?

Officine



+/- DU : orthopédie, soins palliatifs, soins à domicile, nutrition et diététique...

Industrie



Contrôle qualité, assurance qualité, contrôle, affaires réglementaires : M2Pro

Recherche et développement : M2R

Marketing et communication : spécialisation dans école de commerce ou M2Pro

Internat



**Concours
Internat
2
présentations
possibles
(fin 5 ou fin 6)**

M2 possible pendant l'internat

Docteur en pharmacie

DES de biologie médicale : laboratoires d'analyses (privé et publics)

DES de pharmacie hospitalière

DES pharmacie spécialisée : recherche

Internat

En Biologie Médicale

Le niveau 1

D'une durée de 2 ans, il doit obligatoirement comprendre un semestre en hématologie, un semestre en bactériologie-virologie, un semestre en biochimie et soit un semestre en parasitologie-mycologie soit un semestre en immunologie.

Le niveau 2

Deux orientations peuvent être choisies :

Biologie Polyvalente : il est conseillé dans ce cas là d'effectuer un semestre dans la spécialité non effectuée en niveau 1.

Biologie Spécialisée : dans ce cas là l'interne effectuera des stages en rapport avec son domaine de spécialisation selon une maquette

préétablie par son tuteur. De nouvelles spécialités sont disponibles par rapport au niveau 1 comme, par exemple, « Thérapie Génique et Thérapie Cellulaire », « Toxicologie-Pharmacologie » ou encore « Biologie de la Reproduction ».

Qu'en est il au Maroc ?

Cursus du Pharmacien au Maroc

- Pour exercer la profession de pharmacien, il faut suivre une formation dans une faculté de pharmacie. Pour être admis à suivre la 1^{re} année de cours, le baccalauréat (scientifique, de préférence) ou un diplôme équivalent est requis. On « entre véritablement » en faculté de pharmacie par la réussite d'un concours qui a lieu à l'issue de la 1^{re} année de la Faculté des Sciences.
- *Le concours:*
Il porte sur les modules étudiés. Ces derniers varient selon les universités mais on retrouve toujours trois modules qui sont :
 - la physique et biophysique
 - la chimie (organique, biochimie)
 - la biologie (moléculaire et cellulaire) et les mathématiquesLe programme comprend systématiquement la culture générale mais les sujets abordés et la forme prise par les épreuves varient selon les universités.

Cursus de Spécialité au Maroc

- *Formation* :Elle dure 6 ou 9 ans
Si l'étudiant choisit la voie de l'internat, la formation compte un 1^{er} cycle et un 2^e cycle
(de 2 ans chacun), une 5^e année hospitalo-universitaire au terme de laquelle l'étudiant choisit:
 - soit l'internat (4 ans) qui mène aux professions de biologiste, pharmacien hospitalier ou d'Enseignant chercheur
 - soit un cycle d'1 an pour travailler dans une officine ou dans l'industrie ; un diplôme d'État de docteur en pharmacie valide alors cette formation.

Biologie Médicale Privée

- **Loi n° 12-01 Relative aux laboratoires privés d'analyses de biologie médicale régit:**
- **CONDITIONS D'OUVERTURE, D'EXPLOITATION ET DE DIRECTION DES LABORATOIRES D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE**
- En plus du diplôme de Formation de base càd:
- -Médecin-Pharmacien-Vétérinaire
- Régis par les articles premiers du Dahir 1-59-367 et des lois n°21-80 et 10-94 relatives à l'exercice à titre privé de la Médecine.

La réglementation de Biologie Médicale Privée

- soit titulaire du diplôme de spécialité médicale (spécialités de biologie) ou du diplôme de spécialité pharmaceutique et biologique (spécialités biologiques) délivré par l'une des facultés marocaines ou d'un diplôme d'une faculté étrangère reconnu équivalent par l'autorité gouvernementale compétente qui en publie la liste.
- soit ancien enseignant-chercheur de médecine ou de pharmacie ayant exercé à temps plein les activités d'enseignement, d'encadrement et de recherche en biologie médicale, pendant une durée au moins égale à 4 ans, en qualité de professeur de l'enseignement supérieur, de professeur agrégé, de professeur-assistant ou de maître-assistant.

- L'article 6 de la loi 12-01 fixe les conditions d'exploitation des LABM qui doivent appartenir soit :
- -au praticien autorisé qui doit en être le directeur.
- -à une association ou société qui ne peut à aucun cas prendre la forme dénommée commerciale.
- Ce qui constitue un frein au développement des structures les confinant à des tailles traditionnelles petites ou moyennes.
- En Europe, les LABM peuvent être exploités en SELARL, SELSA ou voire même en GIE!

- L'article 8 de la Loi 12-01 permet aux laboratoires de s'adjoindre un ou plusieurs Biologistes Assistants après avoir passé une convention avec la direction.
- Ceci va permettre aux jeunes diplômés d'intégrer le monde du travail et acquérir une expérience qui leur sera précieuse pour leur avenir tout en apportant leurs connaissances aux structures qu'ils intègrent.
- Eventuelle Association ! Pourquoi pas?

Situation Des LABM En 2008

- Environ 310 laboratoires à travers le Royaume avec seulement 10 Associations!
Médecins; 9 Vétérinaires et Pharmaciens. 45 environ 265
- Appartiennent à des conseils de l'ordre différents d'où difficulté de faire respecter la loi car manque de coordination entre les structures ordinales!
- **A QUAND LE CONSEIL UNIQUE?**

- Casablanca compte environ 105 LABM
- Rabat-Salé-Temara: 51
- Marrakech:18
- Agadir-Inzghane:14
- Fes-Meknes:16
- Kénitra:10-
- Tanger:10-Tetouan:4-KsarLakbir:2
- Oujda:8-Berkane:6-Nador:5
- Bénimellal:5-Mohammédia: 5
- ElJadida:4-Settat:2

- Khénifra-Fkih Bensalah-Safi-AlHouceima: 3 LABM chacune.
- Laâyoune-Taza-Essaouira-Khémisset-Tiznit-kalaâSraghna: 2 LABM chacune
- Ouarzazate-Taourirte-Sidikacem-Tiflet: 1
- Exemples de Villes importantes ne disposant pas de LABM privé:
- Dakhla , Berrechid, Errachidia , Ouezzane,Chaouen,Zagora!